

RCS : VALENCIENNES

Code greffe : 5906

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VALENCIENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00737

Numéro SIREN : 901 898 155

Nom ou dénomination : A.C. INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2024 sous le numéro de dépôt 288

Désignation de l'entreprise		A.C. INVEST SASU		COPIE CERTIFIÉE CONFORME		
Adresse de l'entreprise		rue Gabriel Laurette		59880	SAINT-SAULVE	
SIRET		9 0 1 8 9 8 1 5 5 0 0 0 1 4		A L'ORIGINAL		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 11		
				Exercice N clos le		
				3 0 0 6 2 0 2 3		
ACTIF				Brut		
				Amortissements-Provisions		
				Net		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilitations corporelles*		028	030		
	Immobilitations financieres* (1)		040	51 200	042	51 200
	Total I (5)		044	51 200	048	51 200
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres* (3)	072	36 066	074	36 066
		Valeurs mobilières de placement	080	082		
		Disponibilités	084	2 172	086	2 172
		Chargés constatés d'avance*	092	094		
	Total II	096	38 238	098	38 238	
Total général (I + II)			110	89 438	112	89 438
PASSIF				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	100		
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)		132			
	Report à nouveau		134	-6		
	Résultat de l'exercice		136	37 119		
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I	142	37 213			
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	100		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	100		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...169 32 525)		172	52 025		
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176	52 225		
Total général (I + II + III)			180	89 438		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financieres à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	18 700	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise A.C. INVEST SASU

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

3 0 0 6 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	{	biens		215		214		
			services *		217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stocks (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	1 728
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *)						243	25
	Rémunérations du personnel*							250	
	Charges sociales (cf renvoi 380)							252	
	Dotations aux amortissements*							254	
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	145
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	1 898	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	-1 898	
Produits financiers (III) 280 40 163							280		
Charges financières (V)							294	196	
Produits exceptionnels (IV)							290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	950	
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)							310	37 119	
B- RÉSULTAT FISCAL							312	37 119	
Réintégrations	Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2						312	37 119	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318		
	Provisions non déductibles*						322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des epes-cts d'associés	247					330	2 000	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
	Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelles (44 sexes)						986			
ZFU -TE (44 octies A)						987			
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)						981			
JEI (44 sexes A)						989			
ZRD (44 terdecies)						127			
ZRR (44 quindécies)						138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)						991			
Investissements outre-mer						344			
ZFANG (44 quaterdecies)						345			
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)						993			
BUD (44 sexdecies)						992			
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit						346	40 000
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)						655	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643	
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648		
	Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)						641		
	Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)						990		
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)						649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352	881	
Déficits	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352		
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
Déficits antérieurs reportables : *							360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370	881	
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : A.C. INVEST SASU						Néant ☐ *		
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	32 500	482	18 700	484		486	51 200	
TOTAL		490	32 500	492	18 700	494		496	51 200	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR										
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧			
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL				596		585	597	599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.C. INVEST SASU

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	sur comptes clients	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres Immob. incorp	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agence- ments amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	6
Déficits transférés de plein droit (article 209- II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	6
Déficits de l'exercice	860	881
Total des déficits restant à reporter	870	887

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : A.C. INVEST SASU		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2022		et clos le : 30/06/2023	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2023

SIREN

9 0 1 8 9 8 1 5 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.C. INVEST SASU

ADRESSE (voie)

rue Gabriel Laurette

CODE POSTAL

59880

VILLE

SAINT-SAULVE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique CARPENTIER Prénom(s) AUDREY
Nom marital CARPENTIER % de détention 100.0000 Nb de parts ou actions 10.00
Naissance : Date 11/05/1978 N° Département 59 Commune SOMAIN Pays France
Adresse : N° 2 Voie RUE HENRI DUNANT
Code Postal 59176 Commune MASNY Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS	O		
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS	O		
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS			
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES			NA
COMMENTAIRE			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Adresse **A.C. INVEST SASU**
rue Gabriel Laurette
59880 SAINT-SAULVE

Activité (s) exercée (s) Activités des sociétés holding N° Siret 90189815500014

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages industriels				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Total des immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	32 500	18 700		51 200
TOTAL GÉNÉRAL	32 500	18 700		51 200

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out. ind.					
Inst. générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Total des immobilisations corporelles					
TOTAL GÉNÉRAL					

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	36 066	36 066	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	36 066	36 066	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	100	100		
Fournisseurs et comptes rattachés	100	100		
Autres dettes	52 025	52 025		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	52 225	52 225		

A.C INVEST
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 euros
Siège social : Rue Gabriel Laurette, ZI n°4
59880 SAINT SAULVE
RCS VALENCIENNES 901 898 155

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 11 AOUT 2023

L'an deux mil vingt-trois et le onze aout, au siège social

Madame **Audrey CARPENTIER**
Demeurant 2 rue Henri Dunant à MASNY (59176),

Associée unique et Président de la SAS A.C INVEST

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Madame **Audrey CARPENTIER**, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2023, et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 juin 2023 approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 37 119 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 119 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	37 119 euros
- Au poste "Report à Nouveau " :	6 euros
- A la Réserve Légale :	10 euros
- Le solde s'élevant à :	37 103 euros
Affecté en totalité au poste « Autres Réserves »	

** Rappel des dividendes distribués*

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, depuis la constitution de la société.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, il est relaté dans le rapport ci-annexé, les conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et l'associée unique.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Mme Audrey CARPENTIER



A.C INVEST
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 euros
Siège social : Rue Gabriel Laurette, ZI n°4
59880 SAINT SAULVE
RCS VALENCIENNES 901 898 155

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 11 AOUT 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 119 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	37 119 euros
- Au poste "Report à Nouveau " :	6 euros
- A la Réserve Légale :	10 euros
- Le solde s'élevant à :	37 103 euros

Affecté en totalité au poste « Autres Réserves »

** Rappel des dividendes distribués*

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, depuis la constitution de la société.

II. DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 119 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	37 119 euros
- Au poste "Report à Nouveau " :	6 euros
- A la Réserve Légale :	10 euros
- Le solde s'élevant à :	37 103 euros

Affecté en totalité au poste « Autres Réserves »

** Rappel des dividendes distribués*

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, depuis la constitution de la société.

Pour copie certifiée conforme
Mme Audrey CARPENTIER

